

L'aménagement foncier au Niger: un chantier essentiel du développement

Niamey, le 23 avril 2014 (CEA) – Le Niger doit mieux articuler les processus d'aménagement du territoire au niveau national et d'aménagement foncier au niveau local. Le pays doit également renforcer la volonté politique en matière d'aménagement foncier et assurer la participation de l'ensemble des acteurs institutionnels (publics et privés) de la gestion foncière. Il s'agit notamment du Parlement, des collectivités territoriales, des services techniques, les représentants de la société civile et des organisations paysannes, de femmes ou encore des représentants de la Chefferie traditionnelle.

Voici deux des recommandations issues des discussions des experts fonciers du Niger, pendant l'« *Atelier de validation de l'étude de capitalisation sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement foncier en vue de la sécurisation des droits fonciers des producteurs ruraux* ». L'atelier, organisé par l'Initiative sur les politiques foncières (LPI) et le Secrétariat Permanent National du Code Rural du Niger (SPN/CR), avec l'appui de l'Agence Suisse pour le Développement et la coopération (SDC), a eu lieu le 22 avril 2014 à Niamey.

Dans son discours à l'ouverture de l'atelier, M. Seidou Oumarou, Directeur de Cabinet du Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, a rappelé que l'aménagement foncier, comme domaine de connaissances et d'intervention, est essentiel pour les politiques publiques de développement rural. Ainsi, a-t-il ajoutée, les travaux de l'atelier ont ouvert «la voie d'un chantier important pour l'aménagement foncier au Niger».

Le représentant de La Coopération Suisse, M. Manuel Flury, a rappelé que son organisation est impliquée «depuis plus de vingt ans dans la mise en œuvre du Code Rural au Niger, et elle l'est toujours.» Il a apprécié que l'étude, très riche en analyse et en enseignements, formule des suggestions qui serviront à l'amélioration de l'aménagement foncier au Niger. M. Flury a ajouté que, sur la base de la revue du cadre politique, institutionnel et d'exécution de l'aménagement foncier, l'étude propose une approche pertinente de l'aménagement foncier et suscite une nouvelle dynamique. La force de l'étude est ainsi de proposer des initiatives au niveau des terroirs et des communes, là où les utilisateurs et utilisatrices des terres sont actives, et ceci «à travers une participation de tout le monde, hommes, femmes, jeunes et tous les groupes défavorisés ».

L'atelier a été structuré autour d'une série de présentations et d'échanges, pour examiner les résultats de l'étude de capitalisation des expériences et bonnes pratiques en matière d'aménagement foncier et formuler des recommandations pour sa finalisation. Le LPI a fait une présentation sur la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union Africaine sur le foncier, et le programme de travail de l'Initiative.

Parmi les orientations et recommandations formulées se trouvent la nécessité de refondre l'ensemble des textes relatifs au foncier et aux ressources naturelles afin d'en avoir une lecture plus cohérente et faciliter leur mise en application. Les experts ont aussi recommandé de poursuivre les expériences d'élaboration des schémas d'aménagement foncier dans d'autres régions.

Plus de 70 représentants de l'administration publique, des pays couverts par l'étude (Burkina Faso et Tanzanie), des organismes de recherche, des organisations d'éleveurs et de pasteurs, et représentants du comité scientifique du Code Rural du Niger ont participé à l'atelier.

L'Initiative sur les politiques foncières est un programme conjoint du consortium tripartite constitué par la Commission de l'Union Africaine (CUA), La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Son mandat est de faciliter la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias

Commission économique pour l'Afrique

BP 3001

Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. +251 11 551 5826

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]

www.uneca.org [2]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/lamenagement-foncier-au-niger-un-chantier-essentiel-du-developpement>

Links:

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>

[2] <http://www.uneca.org/fr>